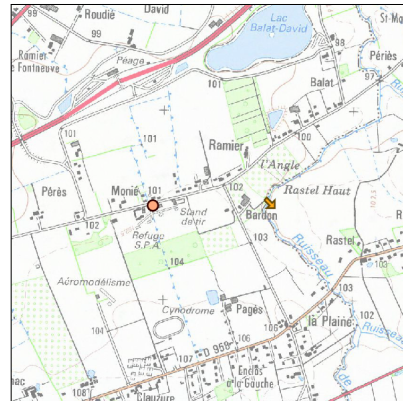
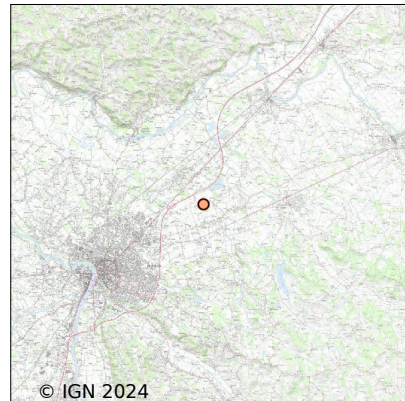


Système d'assainissement 2022

MONTAUBAN (lieu dit Ramier n°2)

Réseau de type Unitaire



Station : MONTAUBAN (lieu dit Ramier n°2)

Code Sandre	0582121V021
Nom du maître d'ouvrage	GRAND MONTAUBAN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 2019
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	430 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	25,8 Kg/j
Charge nominale DCO	51,6 Kg/j
Charge nominale MES	38,7 Kg/j
Débit nominal temps sec	64,5 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	572 779, 6 328 798 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de l'Angle

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est totalement gravitaire, avec un poste de relevage (profond) en entrée de station d'épuration.

Sont raccordés sur le réseau, un complexe sportif, une aire des gens du voyage, un refuge pour animaux (SPA) et une salle de quartier.

Sur l'année 2022, le débit moyen arrivant à la station a été très différent en fonction de la saison : 21 m³ par jour en moyenne sur la période hivernale et le printemps, et 10 m³ par jour en moyenne sur la période d'été et d'automne, qui a été une période très sèche. Il semble donc que le réseau reçoive des eaux claires parasites.

Une autosurveillance réglementaire a été réalisée en Juin 2022. La charge hydraulique a été de 8,8 m³ représentant 59 équivalents habitants. La charge polluante a été quant à elle de seulement une trentaine d'équivalents habitants.

La station fonctionne à environ seulement 10 % de sa capacité nominale.

Station d'épuration

Cette nouvelle station de filière Filtres Plantés de Roseaux de 430 équivalents habitants a été mise en service en toute fin d'année 2019.

Elle est composée d'un dégrilleur automatique vertical, d'un poste de relevage qui alimente un 1er étage de filtres, suivi d'un réservoir de chasse avec vannes automatiques qui alimente un 2ème étage. En sortie, un petit poste de relevage avec débitmètre électromagnétique relève les eaux jusqu'au fossé.

Le dégrilleur automatique fonctionne correctement. Les déchets tombent directement dans un conteneur poubelle qui est vidé environ 1 fois par semestre (peu de déchets arrivent à la station).

Le poste de relevage est équipé de 3 pompes (chaque pompe alimente 1 casier), de débit théorique 90 m³/h. Le débit de la pompe 1 a été mesuré à 80 m³/h, celui de la pompe 2 à 77 m³/h. L'alternance des pompes est automatique tous les 3 jours. Le volume de marnage est théoriquement de 5 m³ (prévu dans le projet). Pour cela, il faudrait une hauteur de marnage de 1,20 m (surface du poste 4,15 m²). Or la hauteur de marnage ne peut dépasser 1 m. Le volume de bâchée n'est donc que de 4,15 m³, ce qui correspond à une lame d'eau sur les filtres de 2,4 cm. Cette lame d'eau est toutefois suffisante (minimum nécessaire : 2 cm de lame d'eau).

Les 3 casiers du 1er étage ont une surface unitaire de 172 m². Ils ont été mis en charge au printemps (pendant 3 semaines en Avril) afin d'éradiquer les mauvaises herbes et de favoriser la pousse des roseaux. Du coup, les roseaux se sont très bien développés malgré le peu de pollution qui arrive sur la station.

Le réservoir de chasse du 2ème étage est un ouvrage en béton de volume de bâchée : 446 x 192 x 54 = 4,62 m³.

L'alternance d'alimentation se fait par des vannes automatiques tous les 7 jours.

Les 2 casiers du 2ème étage ont également une surface unitaire de 172 m². De même, ils ont été mis en charge au printemps 2022 (mois de Mai) ce qui a favorisé la pousse des roseaux.

Le rejet au fossé se fait par l'intermédiaire d'un petit poste de relevage équipé de 2 pompes. La conduite de refoulement est équipée d'un débitmètre électromagnétique.

En 2022, une autosurveillance a été réalisée par l'exploitant en Juin. L'épuration était excellente avec de très bons rendements sur la pollution oxydable, les MES et la nitrification. Les normes de rejet étaient très bien respectées.

Les appareils mis en place (préleveurs) ont été bien programmés et ils ont bien fonctionné.

Une autre analyse du rejet a été réalisée en Novembre. L'épuration était également excellente.

Le rejet du fossé atteint le ruisseau de l'Angle au bout d'un kilomètre environ. Le ruisseau de l'Angle est une masse d'eau. En 2022, il a été créé un point de suivi qualité sur ce cours d'eau, totalement en aval de la masse d'eau. A certaines périodes de l'année, le débit du cours d'eau peut être très faible, amenant un déclassement notamment sur l'oxygène dissous ou sur le Phosphore total.

Sous produits

Les boues sont stockées à la surface des filtres du 1er étage.

La station étant récente et la pollution reçue faible, la couche de boue se forme très lentement.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0582121V013 MONTAUBAN (CAMP DU RAMIER)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	8,8 m3/j	14 %			8 m3/j	
DBO5	0,9 Kg/j	3 %	99 mg/l	98 %	0 Kg/j	2,6 mg/l
DCO	3,2 Kg/j	6 %	370 mg/l	91 %	0,3 Kg/j	36 mg/l
MES	1,7 Kg/j		198 mg/l	98 %	0 Kg/j	3,7 mg/l
NGL	0,5 Kg/j		52 mg/l	-38,2 %	0,6 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,5 Kg/j		52 mg/l	96 %	0 Kg/j	2,5 mg/l
PT	0,1 Kg/j		5,7 mg/l	80 %	0 Kg/j	1,2 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0582121V021>